

PÔLE CULTUREL MUNICIPAL
& MAISON DE L'HUMAIN

RESPONSABLE LEGAL DU MINEUR INSCRIT

NOM*

PRENOM*

PROFESSION / SCOLARITE

ADRESSE*

CODE POSTAL*

COMMUNE*

TEL*

DATE DE NAISSANCE*

FEMME HOMME AUTRE

MAIL*

* J'accepte de recevoir des courriels informatifs de L'atelier
Je peux me désinscrire à tout moment à partir de mon compte personnel
via le site MéMo > <https://memo.cc-coteauxbellevue.fr>

EN QUALITE DE :

PERE MERE TUTEUR LEGAL DU MINEUR CI-DESSOUS

ENFANT

NOM*

PRENOM*

SCOLARITE

DATE DE NAISSANCE*

FEMME HOMME AUTRE

DATE :

 05€ | INTERCO CCCB 07€ | HORS CCCB 00€ | AUTRE*

MODE de PAIEMENT :

 CHEQUE ESPECE

NOM CHEQUE :

*DEM. EMPLOI + MIN. SOC. + ETUDIANT + BENE. + PART.

POUR CONTACTER L'ATELIER

11 RUE DES COTEAUX BELLEVUE
31140 PECHBONNIEU

05 82 60 01 77

LATELIERDEPECHBONNIEU.FR

@LATELIERDEPECHBONNIEU

@LATELIERDEPECHBONNIEU

Les enfants mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Les mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou responsables légaux, en vertu de l'article 1384 du Code Civil. Le personnel de L'atelier n'assurera en aucun cas la garde des enfants non accompagnés.

Il existe des dispositions particulières pour les enfants de 11 à 17 ans. **

Tous les membres de la famille reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur de L'atelier et acceptent ses conditions.

Nous vous rappelons qu'une carte MINEUR ne permet pas l'emprunt de documents adultes et inversement.

Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé » + Penser à signer le règlement intérieur de L'atelier.

DATE :

** Pour les enfants de 11 à 17 ans (à partir de la sixième) l'accueil peut se faire en autonomie (au titre de la déclaration DDCCS de L'atelier) à la seule condition que l'enfant soit inscrit au Point Jeunes de L'atelier et devra observer des conditions particulières comme indiqué dans les articles 2 & 3 du règlement intérieur de L'atelier.